Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 0570416
Centre d'intérêt: 230

Flamand, Guy.

Les échecs scolaires : les résultats réels et normalisés aux examens de 1973-1974 à 1976-1977 / Guy Flamand, Gilles Boudreault ; [pour le] Ministère de l'éducation, Direction des politiques et plans. -- [Québec] : La Direction, 1980.
49 f. : graph. ; 28 cm + Lexique (7 f.).

Descripteur(s): *Echec scolaire *Rendement scolaire *Examen scolaire *Sciences *Français (Langue) *Secondaire (Niveau)

Le but de l'étude est d'analyser les résultats aux examens du MEQ afin de mieux cerner un aspect de la qualité de l'éducation. Les auteurs dressent deux tableaux de la performance des élèves aux examens uniformes: le premier à partir d'une note brute, le deuxième au moyen d'une note finale. Ils comparent ensuite ces deux tableaux, afin d'analyser les effets du processus de transformation des notes. Une courte analyse des données relatives à l'inscription au 30 septembre ainsi qu'aux pourcentages d'inscrits et d'absences aux examens termine l'étude.

L'étude concerne les élèves francophones du secteur public catholique de l'ensemble du Québec. Elle couvre la période 1973-1974 à 1976-1977. Elle porte sur les pourcentages d'échecs calculés à partir des notes brutes et finales de seize examens uniformes du MEQ, identifiés comme terminaux, et comptant pour les unités de la certification de fin secondaire. Il s'agit de dix examens de sciences et de six examens de français dont les résultats sont analysés par matière et pour chaque groupe.

Aux examens de sciences, les pourcentages d'échecs sont particulièrement élevés: les pourcentages d'échecs selon la note finale se situent aux environs de 25% à 30%; la moyenne des notes brutes pour l'ensemble des élèves du Québec se situe de façon systématique en bas de la note de passage. Aux examens de français, les pourcentages d'échecs sont plus élevés en secondaire IV qu'en secondaire V, plus élevés dans la voie allégée que dans la voie régulière, mais moins élevés dans la voie enrichie que dans la voie régulière. La normalisation des notes a pour effet de ramener les pourcentages d'échecs aux environs de 10% à 12%. En moyenne, seulement 65% des élèves inscrits au 30 septembre en 5e secondaire atteindraient le niveau de connaissance normalement requis pour la certification du cours secondaire.

Type de document: r

Guy Flarand
Gilles Soudreault

Les décrocs scolaires: les résultats réels et normalisés aux examens de 1973-1974 à 1976-1977.

D.P.P. février 1980

EDUQ 8570416

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction des politiques et plans

LES ÉCHECS SCOLAIRES

LES RÉSULTATS RÉELS ET NORMALISÉS AUX EXAMENS DE 1973-1974 À 1976-1977

FÉVRIER 1980

GUY FLAMAND
GILLES BOUDREAULT

TABLE DES MATIERES

PAGES

INTRODUCTION 1

. But de l'étude 4

. Cadre de l'étude 4

1.0 EXAMENS DE SCIENCES 6

. Selon la note brute, il y a généralement plus de 50% d'échecs 7

. La normalisation des notes a pour effet de ramener les pourcentages d'échecs aux environs de 25% 13

. La note de passage: un mirage 15

2.0 EXAMENS DE FRANCAIS 17

. Détérioration des résultats de français à la note brute 18

. Plus le programme est allégé, moins on réussit 20

. Les élèves de 5e secondaire réussissent mieux que ceux de 4e secondaire 21

. La conversion des notes: un processus de plus en plus utilisé 23

. La moyenne des notes brutes est généralement plus grande ou égale à 60% 26

RESUME 28

3.0 INTERROGATIONS SUR LA CONVERSION DES NOTES .. 29

. Quelques constatations résultant de l'analyse du processus de normalisation des notes 30

. La normalisation des notes: un correctif au fonctionnement du système des examens 31

PAGES

4.0 DES POURCENTAGES D'ECHECS QUI NE DISENT PAS TOUT 32

. La part des sciences dans l'enseignement secondaire 34

. Faible taux d'absences aux examens de sciences 36

. La place du français dans l'enseignement secondaire 38

. Un pourcentage d'absences d'environ 6% aux examens de français 40

. Un élève sur quatre inscrits en 5e secondaire ne se présente pas aux examens de français 42

. Un élève sur trois inscrits en 5e secondaire n'atteindrait pas le niveau de connaissance minimum requis en français 44

RESUME 46

CONCLUSION 47

LEXIQUE .....

INTRODUCTION

Les concentrations d'échecs ou de réussites ne se distribuent pas également dans toutes les régions du Québec. Les pourcentages d'échecs apparaissent plus élevés dans les milieux ruraux et semi-urbains que dans les milieux urbains et métropolitains. Ils sont aussi plus élevés dans les zones périphériques et excentriques du Québec.

C'est le constat dégagé dans une étude antérieure sur les échecs scolaires(1) réalisée à l'échelle du Québec, à l'échelle des régions et à l'échelle des commissions scolaires.

Cette constatation, de même que les jugements très sévères sur le système d'examens extraits de la consultation du Livre Vert(2) et du rapport du Conseil supérieur de l'éducation sur l'état et les besoins de l'éducation(3), nous amènent à des interrogations sérieuses quant aux effets des pratiques d'évaluation basées sur les examens uniformes du Ministère de l'éducation et du processus de normalisation des notes.

Il semble évident que ces pratiques d'évaluation masquent les vrais résultats des élèves ainsi que le niveau réel d'acquisition des connaissances et qu'elles influencent la performance du système scolaire.

---

(1) FLAMAND, GUY. Les échecs scolaires. Dossier synthèse, Groupe objectif de l'Education, Direction générale de la planification, MEQ, janvier 1977, pp. 55-56.

Cette étude portant sur trois ans (1972-1973 à 1974-1975) a permis de tracer le portrait des échecs scolaires en fonction du pourcentage d'échecs aux examens uniformes du M.E.Q. et sur la base des seules notes converties, soit à l'exclusion des notes d'école.

(2) "La normalisation des résultats d'examens est une pratique mystificatrice aux conséquences néfastes sur la motivation des élèves et éducateurs".
Consultation sur le livre vert de l'enseignement primaire et secondaire, Synthèse des résultats de la Consultation, Service de la Recherche, Ministère de l'Education, 1978, p. 66.

(3) "La normalisation des résultats d'examens effectuée par le ministère,... a pour effet de démobiliser non seulement les élèves, mais également les enseignants. Quant aux examens de type objectif,..., ils ne font guère appel à toutes les facultés de l'élève et l'exemptent à tout le moins de l'effort d'exprimer lui-même sa pensée. Le recours trop aisé à ce genre d'examens suscite le doute sur la qualité et l'utilité de l'évaluation... Enfin, les pratiques de promotion automatique ou garantie, l'exigence d'un minimum suffisant de 50%, qui se trouve davantage le résultat de 50% des notes attribuées à l'examen que le reflet de 50% de connaissance de la matière, n'accordent guère à l'élève l'assurance que ses efforts seront vraiment reconnus".

Tiré de l'Ecole secondaire publique, extrait de l'Etat et les Besoins de l'Education, Rapport 1976-1977 du Conseil supérieur de l'éducation, pp. 10-11.

But de l'étude

Le but de l'étude est d'analyser les résultats aux examens du ministère ainsi que le processus de transformation des notes afin de mieux cerner un aspect de la qualité de l'éducation dans le système.

Concrètement, on dressera deux tableaux de la performance des élèves aux examens uniformes*(1) : le premier à partir d'une note brute*, le deuxième au moyen d'une note finale*. Ensuite, on comparera ces deux tableaux, ce qui nous permettra d'analyser les effets du processus de transformation des notes.

Pour ne pas écraser le lecteur sous une montagne de statistiques, nous avons choisi de ne souligner que les faits saillants relatifs à l'évolution du pourcentage d'échecs* et de la moyenne* selon les notes brutes et les notes finales.

Une courte analyse des données relatives à l'inscription au 30 septembre ainsi qu'aux pourcentages d'inscrits et d'absences aux examens terminera le tout.

Cadre de l'étude

Cette étude se situe à l'échelle du Québec, de 1973-1974 à 1976-1977, pour les élèves francophones du secteur public catholique. Elle porte sur les pourcentages d'échecs calculés à partir des notes brutes et finales de seize (16) examens

---

(1) Tous les mots du texte qui sont soulignés et suivis d'un astérique font partie du lexique d'accompagnement. Ils y sont regroupés par ordre alphabétique.

uniformes du MEQ, identifiés comme terminaux, et comptant pour les unités de la certification de fin secondaire. De ces seize (16) examens, on compte (10) examens de sciences* (biologie, chimie, mathématiques[1] et physique) et six (6) examens de français* dont les résultats sont analysés par matière (examen) et pour chaque groupe.

(1) Pour les fins de notre étude, on a choisi de regrouper les examens de mathématiques avec les sciences de la nature.

1.0 EXAMENS DE SCIENCES

SELON LA NOTE BRUTE, IL Y A GENERALEMENT PLUS DE 50% D'ECHECS (Tableaux 1 et 2, pages 8 et 10)

L'analyse des pourcentages d'échecs aux examens de sciences tels que biologie, chimie, physique et mathématiques revêt une importance particulière. Ces matières sont en effet déterminantes dans le processus d'orientation et de sélection des élèves. La performance d'un élève aux examens de ces matières constitue un indicateur du cheminement futur de cet élève dans le système scolaire.

Les pourcentages d'échecs aux examens de sciences sont d'année en année toujours très élevés; le pourcentage d'échecs pour l'ensemble des examens de sciences (tous les examens) est très élevé chaque année. Ce pourcentage est constamment supérieur à 50%.

On observe, en général, une tendance à la baisse du pourcentage d'échecs quoiqu'il y ait eu une légère hausse en 1976 par rapport à 1975 (à l'exception de Biologie 422 et de Physique 422 et 552).

---

(1) Une mise en garde s'impose avant d'entreprendre l'analyse des résultats. En effet, compte tenu de la nature des examens, la diminution ou l'augmentation du pourcentage d'échecs d'une année à l'autre n'indique pas une amélioration ou une baisse de la performance des élèves.

TABLEAU I POURCENTAGE D'ECHECS PAR EXAMEN COMPARE AU POURCENTAGE D'ÉCHECS DU GROUPE D'EXAMENS, EN FONCTION DE LA NOTE BRUTE (SCIENCES)

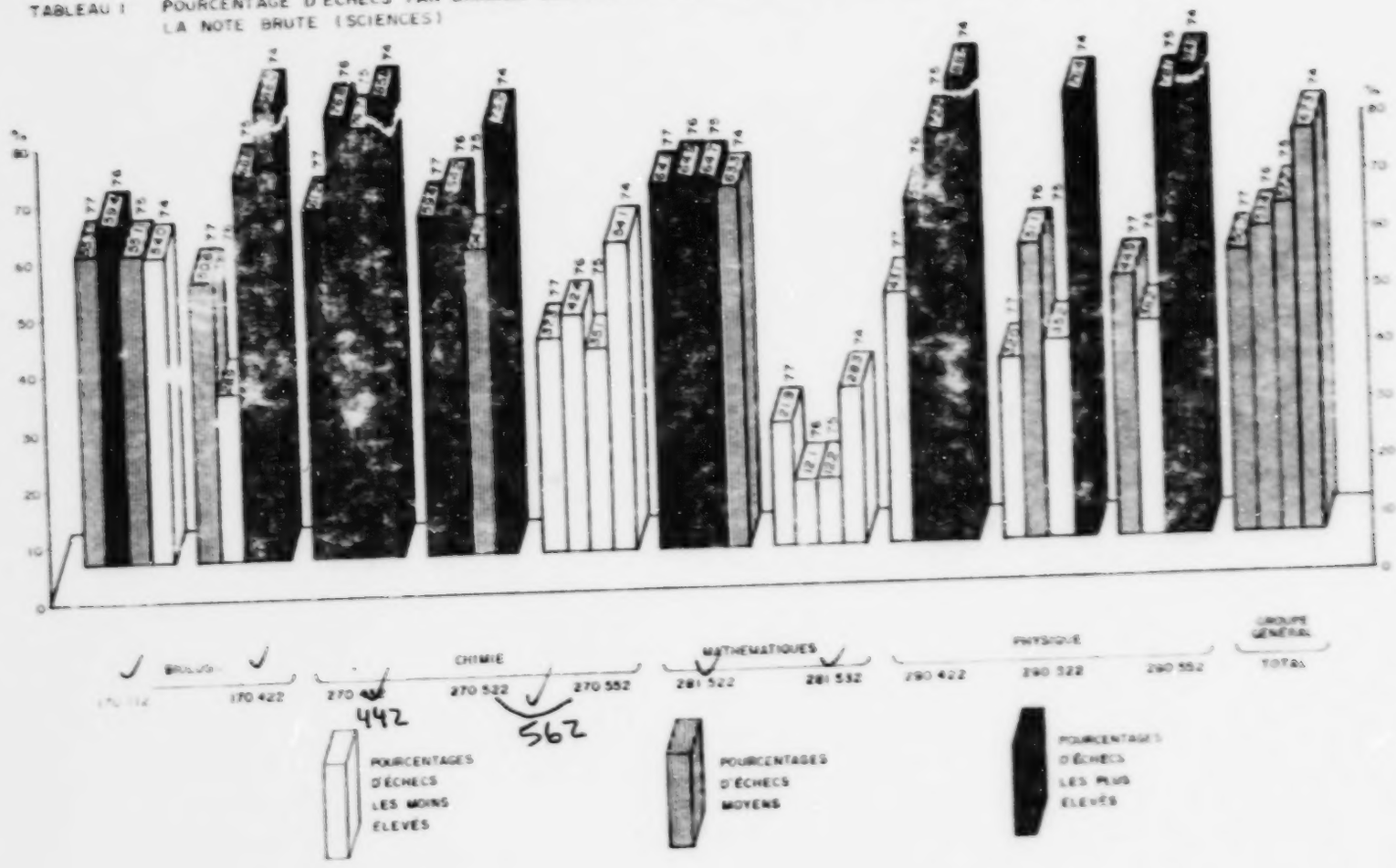

Les pourcentages d'échecs varient de la manière suivante (à l'exception de Maths 532) [1]:

- en 1974, de 54% (Biologie 412) à 88,5% (Physique 422);
- en 1975, de 35,2% (Physique 522) à 78,1% (Physique 552);
- en 1976, de 28,9% (Biologie 422) à 76,8% (Chimie 432);
- en 1977, de 32% (Physique 522) à 64,1% (Mathématiques 522).

La tendance à la baisse des pourcentages d'échecs ne se passe pas de la même manière pour chacune des matières (tableau 2, page 10).

Il y a deux matières qui présentent toujours un pourcentage d'échecs des plus bas: Chimie 552 et Mathématiques 532[1]. A l'inverse, Chimie 432 a toujours eu un pourcentage d'échecs très élevé.

En général, les échecs aux examens de physique présentaient, au début des années étudiées, des pourcentages fort élevés. Maintenant, ces pourcentages ont diminués pour devenir les plus bas dans certains cas. On observe également la même tendance à la baisse pour les échecs aux examens de Biologie 422.

---

(1) Les pourcentages d'échecs en mathématiques doivent être analysés en tenant compte de l'existence de la double correction pour les examens 281532 et 281522. La double correction, qui consiste à recorriger sur la base de l'examen 281522 les examens des élèves inscrits à 281532 et qui ont échoués à cet examen, a pour effet de transférer des échecs de l'examen 281532 à l'examen 281522. La conversion des notes n'intervient qu'à la suite de cette première étape. On comprendra facilement que les taux d'échecs soient nettement plus élevés pour l'examen 281532 et que la conversion des notes pour cet examen n'ait pas été nécessaire de 1974 à 1977. Faute de connaître le nombre de ces transferts, les résultats à ces deux examens ont été analysés comme un tout.

Les autres matières soit Biologie 412, Chimie 522 et Mathématiques 522, tendent à se maintenir parmi les pourcentages d'échecs élevés.

TABLEAU 2: DISTRIBUTION DES POURCENTAGES D'ECHECS

% / Année	POURCENTAGES D'ECHECS PLUS PETITS QUE 50%		POURCENTAGES D'ECHECS PLUS GRANDS QUE 50%	
	Examens	%	Examens	%
1977	Maths 532	21,9	Maths 522	64,1
	Physique 522	32,0	Chimie 432	61,2
	Chimie 552	37,3	Chimie 522	59,4
	Physique 422	43,1	Biologie 412	55,3
	Physique 552	44,9	Biologie 422	50,6
1976	Maths 532	12,1	Chimie 432	76,8
	Biologie 422	28,9	Maths 522	64,9
	Physique 552	38,2	Chimie 522	64,2
	Chimie 552	42,4	Biologie 412	59,4
			Physique 422	58,7
			Physique 522	51,1
1975	Maths 532	12,2	Physique 552	78,1
	Chimie 552	35,1	Chimie 432	74,7
	Physique 522	35,2	Physique 422	72,2
			Biologie 422	68,8
			Maths 522	64,7
			Biologie 412	55,1
			Chimie 522	54,2
1974	Maths 532	28,3	Physique 422	88,5
			Biologie 422	88,0
			Chimie 432	85,7
			Physique 552	84,9
			Physique 522	76,4
			Chimie 522	73.2
			Maths 522	63,3
			Chimie 552	54,1
			Biologie 412	54.0

en bref et en général

- aux examens de sciences, on retrouve généralement plus de 50% d'échecs;
- l'analyse des résultats bruts révèle une tendance à la baisse du pourcentage d'échecs;
- seuls les examens de Chimie 552 et de Mathématiques 532 ont maintenu un pourcentage d'échecs relativement bas;
- pour les examens de Physique, en général, et les examens de Biologie 422, les pourcentages d'échecs se sont abaissés,
- dans toutes les autres matières, le pourcentage d'échecs demeure élevé ou s'est élevé.

Tout en notant les variations annuelles dans les pourcentages d'échecs, il nous faut faire remarquer que ces variations se font autour de pourcentages toujours élevés. Pourquoi demeurent-ils si élevés?

A la lumière des préalables[1] exigés pour l'admission au C.E.G.E.P. dans les programmes des sciences de la santé, des sciences pures et appliquées, des sciences humaines et des sciences de l'administration ainsi que dans les programmes des techniques biologiques, des techniques physiques, des techniques humaines, des techniques administratives et même des arts appliqués, on est

(1) Recueil des règles de gestion des commissions scolaires, Conditions d'admission aux C.E.G.E.P. 10. 01-02.

en droit de s'interroger sérieusement sur l'accessibilité et le degré de préparation des élèves à l'enseignement collégial.

On peut également s'interroger sur les pourcentages élevés d'échecs en physique et en chimie, compte tenu que l'on dispose, depuis un bon nombre d'années, de programmes éprouvés pour ces matières.

LA NORMALISATION DES NOTES A POUR EFFET DE RAMENER LES POURCENTAGES D'ECHECS AUX ENVIRONS DE 25% (Tableau 3, page 14)

La comparaison portera exclusivement sur les années 1974-1975, 1975-76 et 1976-1977.

La comparaison des résultats montre:

- qu'il existe très peu d'écarts pour ces annnées dans les pourcentages d'échecs calculés d'après les notes finales aussi bien à chaque matière qu'entre les différentes matières;

- que peu importent les pourcentages d'échecs calculés d'après les notes brutes, les pourcentages d'échecs calculés d'après les notes finales sont entre 25% à 30%, exception faite de Mathématiques 532.

En considérant une matière à la fois, les différences entre les pourcentages d'échecs d'une année à l'autre suivent le même profil.

Par exemple, à l'examen de Physique 552, les pourcentages d'échecs calculés selon les notes brutes sont de 78,1% en 1975 et de 38,2% en 1976. C'est une différence de 40%. En regard des notes finales, cette différence dans les pourcentages est réduite à 2,8% (soit des pourcentages de 27,5% en 1975 et de 24,7% en 1976).

En bref et en général

. les pourcentages d'échecs selon la note finale se situent aux environs de 25% à 30%, quelle que soit la note brute, et ce à chaque année et pour toutes les matières.

TABLEAU 3 : POURCENTAGE D'ÉCHECS EN FONCTION DE LA NOTE BRUTE ET DE LA NOTE FINALE PAR ANNÉE (SCIENCES)

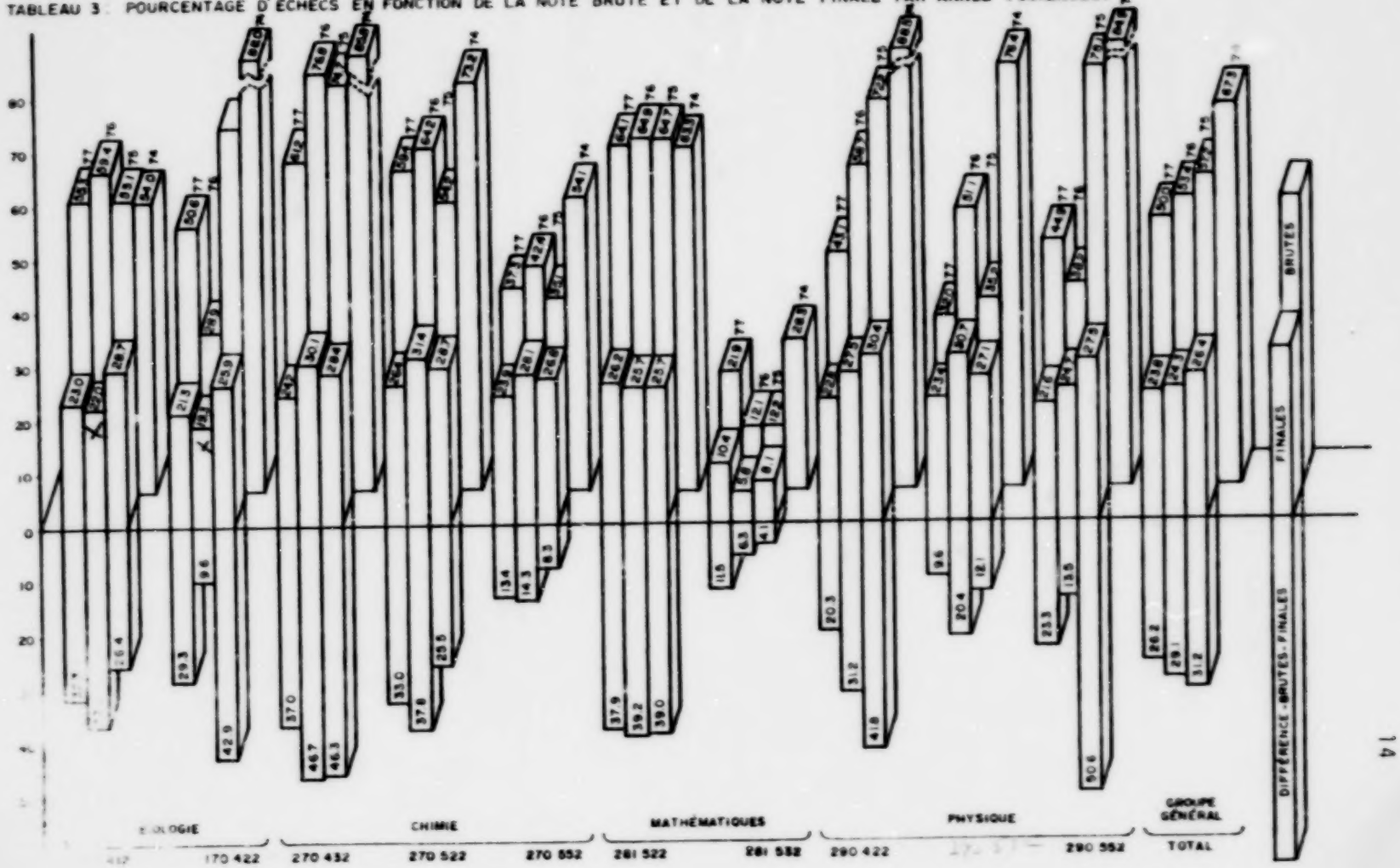

LA NOTE DE PASSAGE: UN MIRAGE (Tableau 4, page 16)

La moyenne* des notes brutes confirme la pauvreté des résultats. En excluant les résultats de Mathématiques 532 et en se basant sur les résultats à 9 examens pendant 4 années, ce qui donne un total de 36 examens, la note moyenne est:

- égale ou inférieure à 45%, 1 fois sur 2;
- égale ou inférieure à 50%, 2 fois sur 3;
- supérieure à 55%, 1 fois sur 10 seulement.

La transformation de la note brute en note finale a pour effet de hausser la note moyenne d'environ 10%. Elle n'en demeure pas moins très faible.

En bref et en général

. En sciences, la moyenne des notes brutes est inférieure ou égale à 50% pour deux (2) élèves sur trois (3).

. La moyenne des notes finales demeure systématiquement en-dessous de 60%.

TABLEAU 4 : MOYENNES BRUTE ET FINALE DES EXAMENS DE SCIENCES

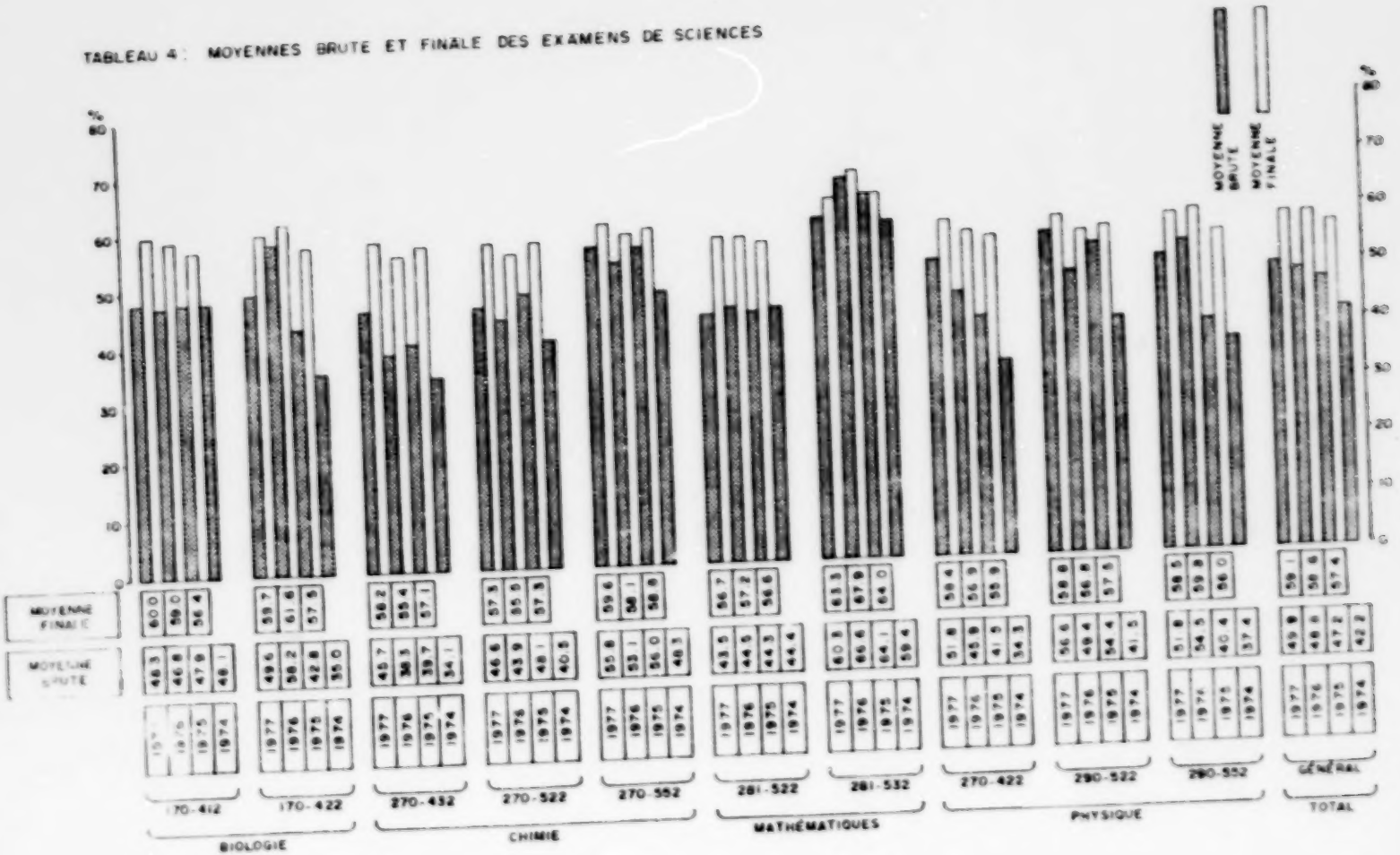

2.0 EXAMENS DE FRANÇAIS

DETERIORATION DES RESULTATS DE FRANCAIS A LA NOTE BRUTE (Tableaux 5 et 6 pages 18 et 22)

A quelques exceptions près, les pourcentages d'échecs calculés d'après les notes brutes ont tendance à augmenter de 1974 à 1977, tant pour les examens de 4e secondaire (580911, 580921 et 580931) que pour les examens de 5e secondaire (580011, 580021 et 580031).

Les augmentations sont particulièrement fortes dans la voie allégée et la voie régulière:

- voie allégée: les pourcentages d'échecs passent de 10,8% à 66,4% en 4e secondaire et de 4,3% à 39% en 5e secondaire;
- voie régulière: les pourcentages d'échecs passent de 14,9% à 48,2% en 4e secondaire et de 10,5% à 21,9% en 5e secondaire;
- voie enrichie: les pourcentages d'échecs varient de 4,7% à 7,3% en 4e secondaire et de 4,8% à 8,2% en 5e secondaire.

TABLEAU 5: POURCENTAGE D'ECHECS SELON LA NOTE BRUTE, PAR ANNEE ET PAR VOIE

Année et niveau / Voie	1974		1975		1976		1977	
	4e	5e	4e	5e	4e	5e	4e	5e
ENRICHIE	4,7	4,8	4,5	2,1	12,7	5,7	7,3	8,2
REGULIERE	14,9	10,5	35,2	4,2	27,2	22,1	48,2	21,9
ALLEGEE	10,8	4,3	50,2	14,4	16,7	31,9	66,4	[illegible]

En bref et en général

. les pourcentages d'échecs aux examens de français, calculés selon les notes brutes, augmentent sans cesse de 1974 à 1977, principalement dans la voie allégée et la voie régulière.

PLUS LE PROGRAMME EST ALLEGE, MOINS ON REUSSIT (Tableau 6, page 22)

Une analyse du tableau 6 montre que les examens de la voie allégée présentent à chaque année, sauf en 1974, les pourcentages d'échecs les plus élevés, aussi bien en 4ème qu'en 5ème secondaire.

Les examens de la voie enrichie présentent à chaque année les pourcentages d'échecs les plus bas, aussi bien en 4ème qu'en 5ème secondaire.

En bref et en général

. Plus l'examen touche un contenu avancé, plus le pourcentage d'échecs diminue.

LES ELEVES DE 5e SECONDAIRE REUSSISSENT MIEUX QUE CEUX DE 4e SECONDAIRE (Tableau 6, page 22)

A l'exception des examens de français 911 en 1976 et 931 en 1977, les pourcentages d'échecs sont toujours plus élevés en 4ème secondaire qu'en 5ème secondaire.

Serait-ce que les élèves qui réussissent moins bien ne se présentent pas aux examens de secondaire V?

En bref et en général

. les pourcentages d'échecs aux examens de français sont toujours plus élevés en 4ème secondaire qu'en 5ème secondaire.

TABLEAU 6 POURCENTAGE D'ÉCHECS PAR EXAMEN COMPARÉ AU POURCENTAGE D'ÉCHECS DU GROUPE D'EXAMENS, EN FONCTION DE LA NOTE BRUTE (FRANÇAIS)

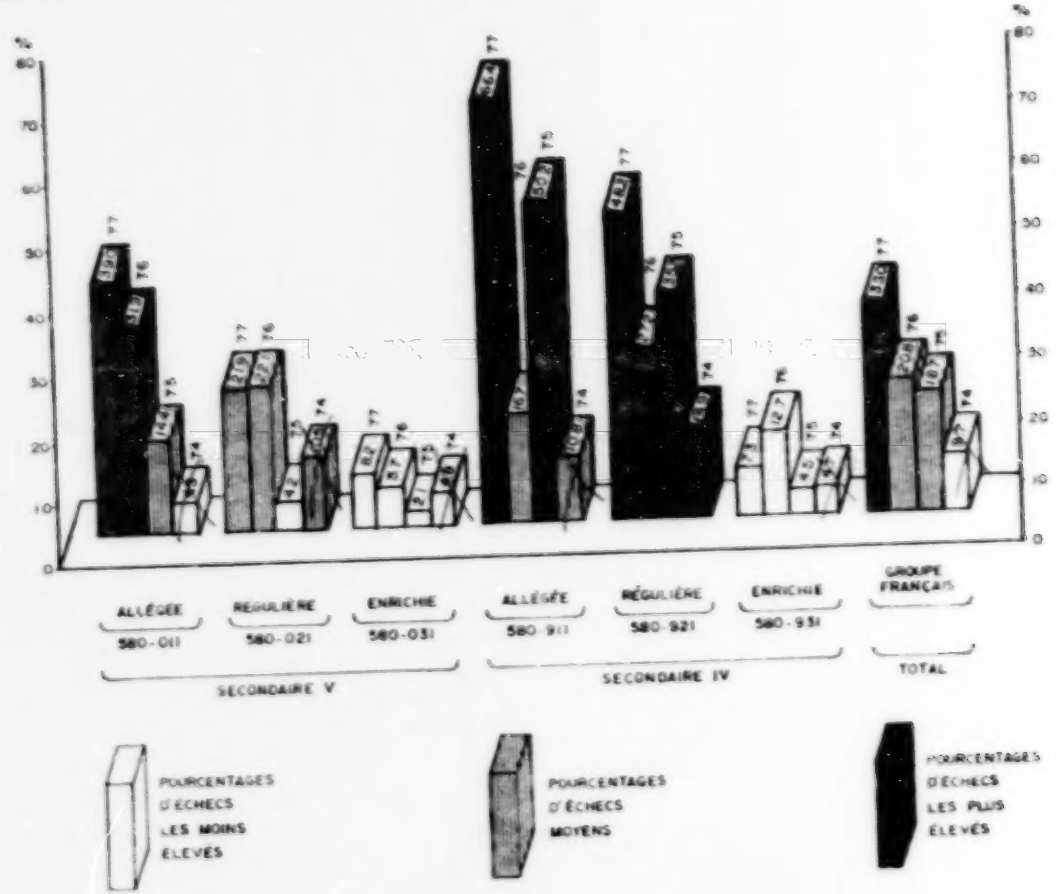

LA CONVERSION DES NOTES: UN PROCESSUS DE PLUS EN PLUS UTILISÉ (Tableau 7, page 25)

D'année en année, le nombre d'examens dont les notes sont converties[1] s'accroît progressivement, sauf les examens de la voie enrichie pour lesquels il n'y a aucune conversion des notes.

Les examens, dont les résultats bruts ont été convertis sont les suivants:

- en 1974: aucun
- en 1975: 580911, 580921;
- en 1976: 580011, 580021, 580921;
- en 1977: 580011, 580021, 580911, 580921.

Partout où on avait constaté des pourcentages d'échecs moyens ou élevés pour les notes brutes, la conversion intervient. Quel que soit le pourcentage d'échecs selon la note brute, le processus de normalisation a eu pour effet de ramener aux environs de 10% à 12% les pourcentages d'échecs pour les notes finales.

Alors qu'entre 1975 et 1977, on est passé d'un pourcentage d'échecs de 18,7% à 33% d'après les notes brutes, le pourcentage d'échecs d'après les notes finales n'a augmenté que de 3,4% soit de 7,5% à 10,9%.

De plus, en 1977, les pourcentages d'échecs en fonction des notes finales sont en général trois fois plus petits que ceux déterminés selon les notes brutes. Par les années antérieures, ils n'étaient jamais plus de deux fois plus petits.

---

(1) Voir la normalisation des notes dans le lexique.

En bref et en général

. Le nombre d'examens de français dont les notes sont converties s'accroît d'année en année en même temps que le pourcentage d'échecs selon la note brute augmente;

. la normalisation des notes aux examens de français a pour effet de ramener les pourcentages d'échecs aux environs de 10% à 12%, quelque soit le pourcentage d'échecs selon la note brute.

TABLEAU 7 : POURCENTAGE D'ÉCHECS EN FONCTION DE LA NOTE BRUTE ET DE LA NOTE FINALE PAR ANNÉE (FRANÇAIS)

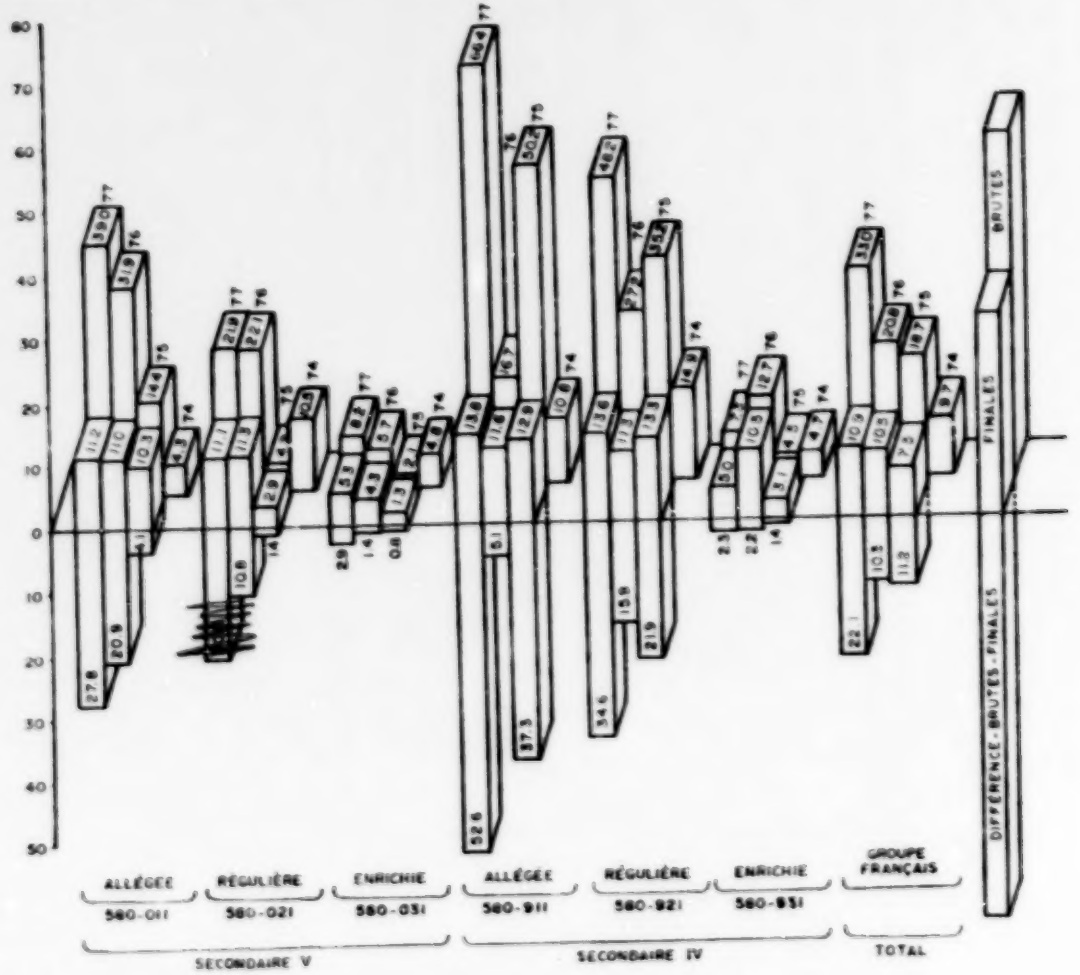

LA MOYENNE DES NOTES BRUTES EST GENERALEMENT PLUS GRANDE OU EGALE A 60% (Tableau 8, page 27)

La moyenne des notes brutes aux examens de français diminue chaque année. Contrairement à celle des examens de sciences, elle ne se retrouve que par exception en-dessous de la note de passage et ce surtout en 4^{e} secondaire.

Cependant, la normalisation des notes fait toujours remonter la moyenne aux environs de 60% et ce, quelle que soit l'année considérée.

En bref et en général

- la moyenne brute dépasse pratiquement toujours la note de passage;
- on observe une baisse marquée de la moyenne brute, surtout en 1977, dans les voies allégées et régulières.

TABLEAU 8 : MOYENNES BRUTE ET FINALE DES EXAMENS DE FRANÇAIS

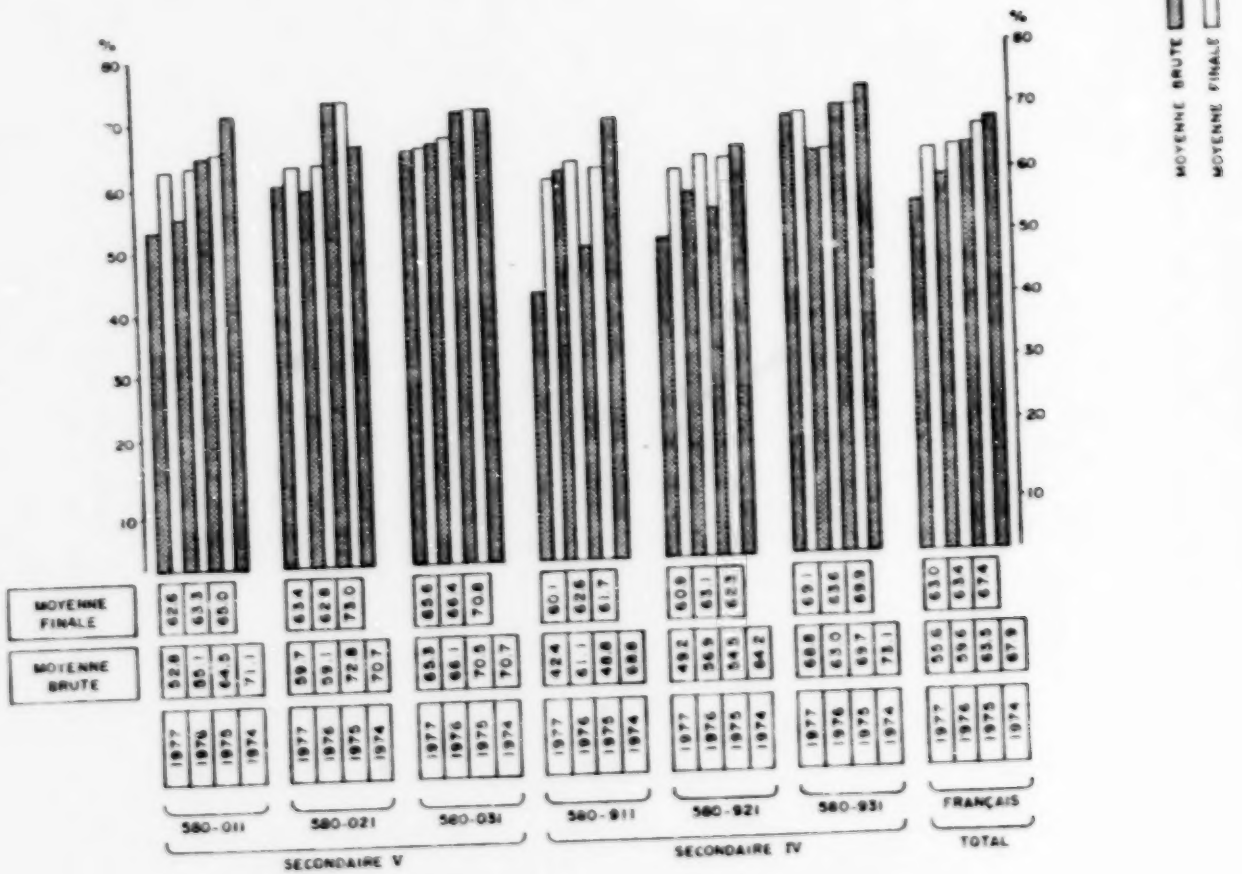

RÉSUMÉ

EXAMENS DE SCIENCES

. les pourcentages d'échecs sont particulièrement élevés (pour deux examens sur trois, on a des pourcentages d'échecs d'après les notes brutes qui dépassent 50%. Plus encore, on constate qu'une fois sur trois le pourcentage d'échecs dépasse 70%);

. les pourcentages d'échecs selon la note finale se situent aux environs de 25% à 30%, quelle que soit la note brute, et ce à chaque année et pour toutes les matières;

. la moyenne des notes brutes pour l'ensemble des élèves du Québec se situe de façon systématique en bas de la note de passage;

. il y a une tendance à la baisse des pourcentages d'échecs, les taux restent toutefois relativement élevés.

EXAMENS DE FRANCAIS

. les pourcentages d'échecs sont plus élevés en secondaire IV qu'en secondaire V, plus élevés dans la voie allégée que dans la voie régulière, mais moins élevés dans la voie enrichie que dans la voie régulière;

. en même temps que le pourcentage d'échecs s'accroît, le nombre des examens dont la note brute est convertie augmente progressivement;

. la normalisation des notes aux examens de français a pour effet de ramener les pourcentages d'échecs aux environs de 10% à 12% à la note finale;

. la moyenne des notes brutes se situe généralement au-dessus de 60%, bien qu'elle tend de plus en plus à descendre vers la note de passage (50%);

. il y a une tendance à la hausse du pourcentage d'échecs.

3.0 INTERROGATIONS SUR LA CONVERSION DES NOTES

QUELQUES CONSTATATIONS RESULTANT DE L'ANALYSE DU PROCESSUS DE NORMALISATION DES NOTES

On a comparé les résultats calculés à partir des notes brutes et ensuite en considérant les notes finales. Ces comparaisons ont été faites en étudiant les pourcentages d'échecs de même que les moyennes calculées pour les notes brutes et finales pour chaque examen.

Il y a trois points qui ressortent clairement de ces comparaisons:

- En premier lieu, les pourcentages d'échecs, en fonction des notes brutes sont de deux (2) à trois (3) fois plus élevés que les pourcentages d'échecs en fonction des notes finales, aussi bien pour les examens de français que pour les examens de sciences;

- comme deuxième constatation, à chaque fois qu'il y a conversion des résultats d'un examen, c'est qu'il existe un écart assez grand entre les notes brutes et les notes finales;

- enfin comme dernière observation, les faibles écarts entre les pourcentages d'échecs selon les notes finales, quels que soient l'examen et les pourcentages d'échecs selon les notes brutes, et la double correction pour les élèves ayant échoué à l'examen de Mathématiques 532 nous éclairent sur le processus de transformation des notes. Ce processus est certes un moyen de corriger les inadéquations entre les examens, les programmes et la performance des élèves, mais il nous laisse songeurs quant aux effets qu'il peut avoir sur l'apprentissage.

Le processus de transformation des notes, comme d'ailleurs celui de la double correction des résultats de Mathématiques 532, ont donc pour effet de rendre les pourcentages d'échecs équivalents d'une année à l'autre et de les "normaliser" à un niveau plus "acceptable".

LA NORMALISATION DES NOTES: UN CORRECTIF AU FONCTIONNEMENT DU SYSTEME DES EXAMENS?

Plusieurs raisons sont avancées pour expliquer les besoins de recourir à un processus de transformation des notes. Il faut compenser pour les erreurs qui se glissent dans la rédaction des questions d'examens. Il faut aussi compenser pour les difficultés imprévues qui peuvent se présenter dans un examen. Il faut aussi rendre équivalentes, autant que possible, les notes attribuées par chaque école.

En dépit du recours à ce processus, force nous est de constater que les pourcentages d'échecs restent élevés même si on fait appel de plus en plus à la conversion d'un nombre croissant d'examens.

Est-ce le niveau de difficultés des examens qui s'est accru? Est-ce le niveau de performance des élèves qui décline? Y-a-t-il principalement un manque de correspondance entre les programmes et les examens, ou entre ce qui est enseigné et les programmes?

L'usage d'un tel processus et toutes les manipulations des résultats ne produisent-ils pas des effets inquiétants sur la motivation des élèves, le comportement des enseignants, des administrateurs scolaires et partant sur la performance du système scolaire?

Voilà une série de questions auxquelles il faudra apporter une réponse tôt ou tard.

4.0 DES POURCENTAGES D'ÉCHECS QUI NE DISENT PAS TOUT

Le portrait de la performance du système scolaire à l'égard des résultats aux examens uniformes ne saurait être complet sans l'analyse des inscriptions* et pourcentages d'absences* aux examens et la comparaison avec les inscriptions au 30 septembre. L'analyse de ces données, en regard des examens de français, fournira une image de ce qu'il advient des élèves inscrits en 5^{e} secondaire.

Auparavant, on examinera l'évolution des inscriptions aux différents examens de sciences et de français quant à leur proportion dans leur groupe d'examens respectif.

LA PART DES SCIENCES DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (Tableaux 9 et 10, pages 34 et 37)

Pour l'ensemble des examens de sciences, le nombre des inscriptions aux examens ne varie que de 3% par année: hausse de 3% entre 1974 et 1975, baisse de 3,3% l'année suivante et baisse de 3,9% entre 1976 et 1977.

Le tableau qui donne la proportion des inscriptions aux examens de chaque matière montre qu'il y a des variations significatives. En biologie, les proportions sont à la baisse. En chimie, c'est la même chose, les proportions sont en baisse. Par contre, les proportions sont considérablement à la hausse pour les mathématiques, et il y a eu une légère augmentation pour les examens de physique.

On doit remarquer qu'en 1974 il existait un écart très grand entre les inscriptions en biologie (33%) et les inscriptions en physique (18%). En 1977, cet écart a été ramené à environ 10%.

TABLEAU 9: PROPORTION ET TOTAL DES INSCRIPTIONS AUX EXAMENS DE SCIENCES

Matière / Année	Biologie	Chimie	Maths	Physique	TOTAL
1977	29,6%	23,0%	27,0%	20,3%	163 741
1976	30,3%	27,2%	22,6%	19,9%	170 389
1975	32,9%	28,0%	20,7%	18,7%	176 141
1974	32,9%	28,2%	20,4%	18,5%	170 869

Considérant l'importance de l'enseignement des sciences et des mathématiques dans un monde où le développement technologique et scientifique se fait à un rythme rapide, on est en droit de s'étonner qu'en moyenne les élèves se sont inscrits à seulement deux (2) examens de sciences[1] (y compris les mathématiques), qui constituent des préalables à la plupart des programmes du CEGEP.

C'est une donnée d'autant plus troublante que la moyenne a été calculée en fonction des inscriptions aux examens de français, c'est-à-dire, l'équivalent de 75% des inscriptions au 30 septembre.

En bref et en général

- le nombre d'inscriptions varie de plus ou moins 3% par année;
- les proportions d'inscrits sont à la baisse en biologie et en chimie, mais à la hausse en mathématiques;
- en moyenne, les élèves se sont inscrits à seulement deux (2) examens de sciences (y compris les mathématiques).

(1) Ne tient pas compte de certaines matières, soient:

- les matières non sanctionnées par des examens uniformes ou qui ne l'étaient pas les années visées par l'étude;
- les matières offertes par un trop petit nombre de commissions scolaires.

FAIBLE TAUX D'ABSENCES AUX EXAMENS DE SCIENCES
(Tableau 10, page 37)

Pour l'ensemble des examens de sciences, le pourcentage d'absences varie peu. En 1974 et 1975, il est de 6,3%, monte à 7,4% en 1976 et descend à 4,5% en 1977.

Les pourcentages d'absences le plus élevé et le plus bas sont respectivement 9,6% (Chimie 432) en 1974 et 2,3% (Physique 552) en 1977. Les pourcentages les plus élevés se situent tous, à une exception près, en 1976 et les plus bas, sans exception, en 1977.

La moyenne des écarts entre les taux d'absences les plus élevés et les plus bas se situe à 6%.

En bref et en général

- en sciences, les pourcentages d'absences varient peu, soit de 2,3% à 9,6%;
- les pourcentages d'absences sont au niveau le plus bas en 1977 et au niveau le plus élevé en 1976.

TABLEAU 10 : INSCRIPTIONS ET ABSENCES AUX EXAMENS DE SCIENCES

NOMBRE D'INSCRIPTIONS

	170-412	170-422	270-452	270-522	270-552	281-522	281-532	290-422	290-522	290-552	GÉNÉRAL
1977	37 828	10 684	12 173	7 706	17 830	31 978	12 268	17 710	5 406	10 158	163 741
1976	40 464	11 234	20 335	7 173	18 722	26 586	11 914	18 834	4 894	10 173	170 389
1975	45 054	12 808	22 679	7 400	18 852	24 488	11 948	17 618	4 968	10 326	176 141
1974	41 548	14 680	23 278	9 401	15 830	22 473	12 473	15 502	7 165	8 819	170 869

NOMBRE ET POURCENTAGE D'ABSENCES PAR EXAMEN ET PAR ANNÉE

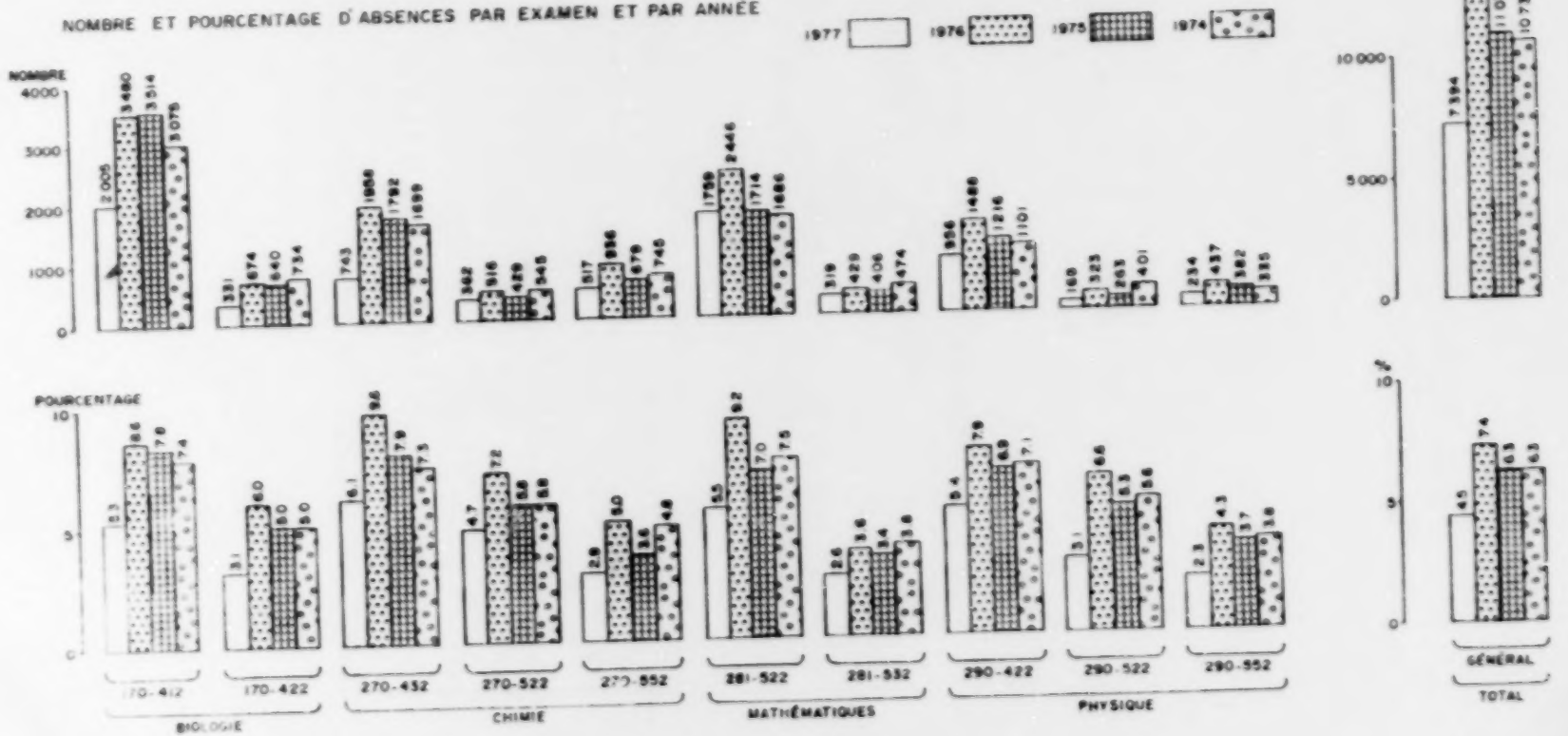

LA PLACE DU FRANÇAIS DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (Tableaux 11 et 12, pages 38 et 40)

Le nombre d'inscriptions aux examens de français de 4^{e} secondaire s'est accru d'environ 19% de 1974 à 1976 pour redescendre au niveau de 1974 (79 000), en 1977.

En 5^{e} secondaire, le nombre d'inscrits est stable de 1974 à 1976, mais augmente de 18,5 de 1976 à 1977. Les variations observées correspondent à l'évolution du nombre des inscrits au 30 septembre.

Le nombre d'inscriptions diminue d'environ 15% entre la 4^{e} secondaire et la 5^{e} secondaire.

TABLEAU II: NOMBRE TOTAL DES INSCRIPTIONS ET PROPORTION DES INSCRIPTIONS A CHAQUE EXAMEN, PAR ANNEE D'ETUDES

Années d'études / Années	SECONDAIRE V				SECONDAIRE IV			
	PROPORTIONS			NOMBRE TOTAL	PROPORTIONS			NOMBRE TOTAL
	580011	021	031		580911	921	931	
1977	21,9	59,2	19,0	79,675	23,2	55,7	21,1	79,005
1976	20,7	56,3	23,0	67,214	20,5	54,7	24,8	93,736
1975	19,7	54,5	21,4	67,002	19,8	52,2	28,1	81,079
1974	24,8	57,3	19,5	64,705	21,8	51,5	26,7	78,243

En bref et en général

- En 5e secondaire, le nombre d'inscriptions aux examens de français n'augmente qu'entre 1976 et 1977, soit de 18,5%;

- En 4e secondaire, le nombre d'inscriptions s'accroît de 19% de 1974 à 1976 et redescend au niveau de 1974, en 1977;

- Entre la 4e et 5e secondaire, le nombre d'inscriptions diminue d'environ 15%.

UN POURCENTAGE D'ABSENCES D'ENVIRON 6% AUX EXAMENS DE FRANCAIS (Tableau 12, page 41)

Pour l'ensemble des examens de français, le pourcentage d'absences est de 6,3% en 1974 et 1975, monte à 7,5% en 1976 et descend à 4,4% en 1977.

Sans aucune exception, les pourcentages d'absences varient en sens inverse du niveau de cours et sont plus élevés en 4ème secondaire qu'en 5e secondaire. Les pourcentages les plus bas et les plus élevés sont respectivement:

- en voie allégée: de 6,6% et 12,2% en 5e secondaire et de 9,1% et 14,5% en 4e secondaire;
- en voie régulière: de 3,4% et 7,0% en 5e secondaire et de 4,8% et 7,8% en 4e secondaire;
- en voie enrichie: de 1,4% et 2,9% en 5e secondaire, et de 1,6% et 3,1% en 4e secondaire.

En bref et en général

. En moyenne, les pourcentages d'absences aux examens de français se situent aux environs de 6%;

. ils sont plus élevés en 4e secondaire qu'en 5e secondaire, dans la voie allégée que dans la voie régulière et dans la voie régulière que dans la voie enrichie.

TABLEAU I2 INSCRIPTIONS ET ABSENCES AUX EXAMENS DE FRANÇAIS

NOMBRE D'INSCRIPTIONS

1977	17 414	47 153	15 108	18 373	43 993	16 639
1976	13 927	37 853	15 434	19 199	51 318	23 219
1975	13 191	36 492	14 319	16 021	42 312	22 746
1974	16 049	37 045	12 611	17 042	40 279	20 926

158 680
160 950
145 081
143 948

NOMBRE ET POURCENTAGE D'ABSENCES PAR EXAMEN ET PAR ANNÉE

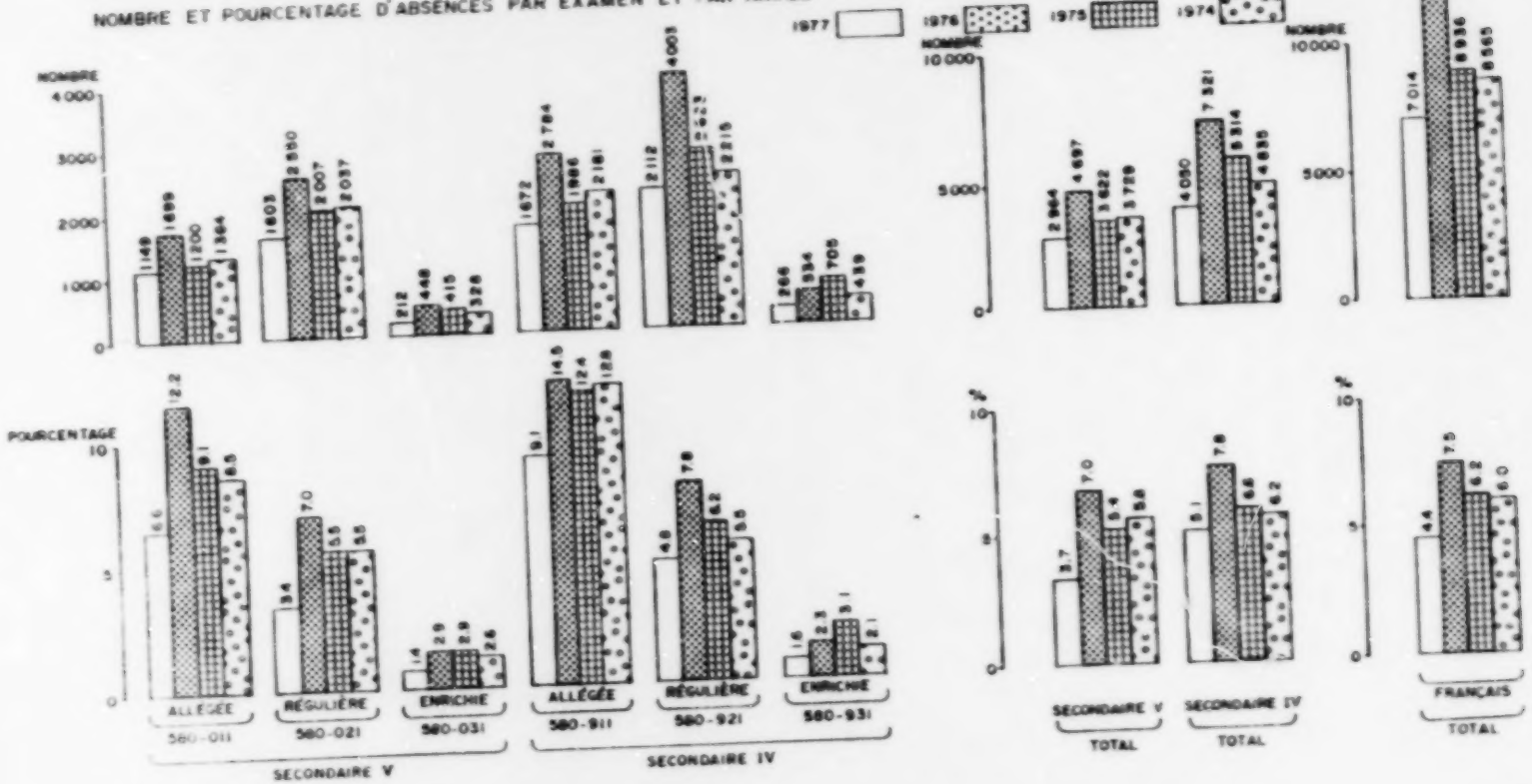

UN ELEVE SUR QUATRE INSCRITS EN 5e SECONDAIRE NE SE PRESENTE PAS AUX EXAMENS DE FRANCAIS (Tableau 13, page 42)

Hypothèse sous-tendant l'analyse: tous les élèves de 5e secondaire devraient normalement être inscrits à l'un ou l'autre des cours sanctionnés par les examens de français 580011, 580021 et 580031.

Si on considère le total des élèves inscrits en 5e secondaire, au 30 septembre(1), et en prenant le nombre d'élèves inscrits aux examens, on constate que:

- le pourcentage de non-inscrits aux examens varie de 15,7% à 22,1%;
- le pourcentage d'élèves inscrits mais absents aux examens varie de 2,9% à 5,0%;
- le pourcentage total des non-inscrits et des absents varie de 18,9% à 26,9%.

TABLEAU 13: INSCRIPTIONS EN 5e SECONDAIRE AU 30 SEPTEMBRE; NOMBRE ET POURCENTAGE DE NON-INSCRITS; NOMBRE ET POURCENTAGE D'ABSENTS.

POPULATION / ANNEE	A	B		C		%
	INSCRITS AU 30 SEPTEMBRE	NON INSCRITS AUX EXAMENS		ABSENTS AUX EXAMENS		TOTAL
		NOMBRE	B/A %	NOMBRE	C/A %	B + C/A
1977	94 532	14 857	15,7	2 964	2,9	18,9
1976	85 531	18 317	21,4	4 697	5,0	26,9
1975	82 322	15 320	18,6	3 622	4,0	23,0
1974	83 068	18 363	22,1	3 729	4,1	26,6

(1) Les inscriptions au 30 septembre ont été celles des sommaires de l'école au 30 septembre.

Quelles explications y-a-t-il à donner à ce phénomène? Bien sûr, un certain nombre d'étudiants ont pu abandonner en cours de route, certains ne se sont pas présentés aux examens parce qu'ils possédaient déjà les unités de certification requises en français.

Il est possible également qu'un bon nombre d'élèves inscrits au professionnel long soient dispensés des cours communs obligatoires en raison du trop grand nombre de périodes qu'exige leur programme de formation professionnelle.

En bref et en général

. Considérant le nombre des inscrits au 30 septembre, en 5e secondaire, on constate qu'un élève sur quatre:

- ne s'est pas inscrit aux examens de français;
- ou ne s'est pas présenté à l'examen.

UN ELEVE SUR TROIS INSCRITS EN 5e SECONDAIRE N'ATTEINDRAIT PAS LE NIVEAU DE CONNAISSANCE MINIMUM REQUIS EN FRANÇAIS

Les pourcentages d'échecs aux examens uniformes ont été calculés en fonction des seuls élèves présents aux examens. Si on est incapable d'assimiler à un échec, de manière absolue, la non-inscription ou l'absence aux examens, les statistiques à cet égard sont néanmoins révélatrices de l'"output" du système, c'est-à-dire, du taux de réussite.

Si nous additionnons le nombre d'élèves inscrits au 30 septembre qui ne se sont pas inscrits aux examens de français, le nombre d'élèves qui se sont inscrits aux examens mais qui ne s'y sont pas présentés, et le nombre d'élèves présents aux examens, mais qui ont échoué, et qu'on rapporte ce total au nombre total des inscrits, on obtient les pourcentages suivants d'insuccès:

- en 1977: 37,4% ou 62,6% de réussite;
- en 1976: 41,6% ou 58,4% de réussite;
- en 1975: 27,2% ou 72,8% de réussite;
- en 1974: 32,5% ou 67,5% de réussite.

En bref et en général

. En additionnant le nombre d'élèves qui ne se sont pas inscrits aux examens de français de 5e secondaire, ceux qui se sont absentés de l'examen et ceux qui ont échoué, on constate:

- qu'en moyenne, 1 élève sur 3 inscrits au 30 septembre n'aurait pas atteint le niveau de connaissance normalement requis pour la certification du cours secondaire.

RÉSUMÉ

EXAMENS DE SCIENCES

. Le nombre d'inscriptions varie de plus ou moins 3% par année;

. en moyenne les élèves se sont inscrits à seulement deux (2) examens de sciences (y compris les mathématiques) considérés comme des préalables à la plupart des programmes du CEGEP;

. les pourcentages d'absences varient de 2,3% à 9,6%.

EXAMENS DE FRANCAIS

. Le nombre des inscriptions:

- en 4^{e} secondaire, s'accroît d'environ 19% de 1974 à 1976 et redescend au niveau de 1974, en 1977;
- en 5^{e} secondaire, demeure stable de 1974 à 1976, mais s'accroît d'environ 19% entre 1976 et 1977.

. En moyenne, les pourcentages d'absences se situent aux environs de 6%, mais ils sont plus élevés:

- en 4e secondaire qu'en 5e secondaire;
- dans la voie allégée que dans la voie régulière;
- dans la voie régulière que dans la voie enrichie.

. L'analyse du nombre d'absences et du nombre d'inscriptions aux examens de français révèle qu'en moyenne 25% des élèves inscrits au 30 septembre ne se sont pas présentés à l'un ou l'autre des examens sanctionnant les cours obligatoires communs.

. En moyenne, seulement 65% des élèves inscrits au 30 septembre en 5e secondaire atteindraient le niveau de connaissance normalement requis pour la certification du cours secondaire.

CONCLUSION

En terminant cette étude sur les échecs aux examens du Ministère, il est difficile de comprendre et d'accepter que les résultats auxquels nous nous référons dans notre travail soient aussi mauvais. Comment accepter que des élèves ayant suivi assidûment pendant un an ou deux les leçons de physique ou de chimie données par des maîtres spécialistes de la matière, utilisant des programmes éprouvés et modernes, échouent ces matières à un rythme de 50% et plus?

Nous ne sommes pas en mesure d'offrir des explications à cette constatation. Ce n'était pas le but de notre étude. Mais il est difficile, encore une fois, d'être satisfaits devant de tels résultats d'autant plus que nous sommes dans une période où la connaissance des sciences s'impose à tous, et on était sous l'impression qu'il y avait eu des efforts considérables pour mettre un accent plus important à l'enseignement des sciences.

Même si les remarques ci-dessus ont été faites pour les examens de sciences, on pourrait se montrer tout aussi insatisfaits des résultats aux examens de français et à peu près pour les mêmes raisons. Les taux d'échecs sont peut-être un peu plus faibles que ceux des matières de sciences mais il ne faut pas oublier qu'il y a la présence des voies dans l'enseignement du français. Le rapport fait ressortir que plus l'examen est d'un niveau faible plus les taux d'échecs sont forts. C'est un autre constat qui ne se comprend pas facilement. Au total, environ 35% des élèves inscrits en 5^{e} secondaire, au 30 septembre, n'ont pas pu, pour une raison ou pour une autre, (absences, abandons, échecs,) réussir l'examen de français à la fin de leur cours secondaire.

Toutes ces données, à la fois sur les examens de sciences ou de français, qui décrivent la situation des échecs aux examens officiels du Ministère, ne sont pas nécessairement connues des élèves et des enseignants. En effet, depuis de nombreuses années le Ministère a associé, à la correction des examens, un processus de normalisation des notes qui a pour effet de ramener, finalement, les pourcentages d'échecs à 25% pour les examens de sciences et à environ 10% pour les examens de français. Ce sont ces résultats transformés que l'on fait connaître aux élèves et aux enseignants. Les uns comme les autres ne soupçonnent certainement pas l'envergure de la transformation qui a été faite des résultats bruts. A première vue, il nous semblerait important que les enseignants, au moins, reçoivent les résultats véritables que leurs groupes d'élèves ont eu lors des examens. Si de plus cette information portant sur ces élèves était accompagnée d'une information semblable mais portant sur la totalité des résultats obtenus par tous les élèves qui se sont présentés aux examens, il nous semble que cette information serait éclairante à plus d'un aspect.

L'analyse des taux d'échecs a été une étude longue et laborieuse. Nous pensons que les résultats qu'elle présente sont justes et révélateurs de situations difficilement tolérables.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction des politiques et plans

LES ÉCHECS SCOLAIRES

LEXIQUE

FÉVRIER 1980

GUY FLAMAND
GILLES BOUDREAULT

L'ordre alphabétique des entrées dans le lexique a été établi en fonction de l'élément principal du terme a définir:

Exemple: On trouvera le terme proportion des inscriptions à inscription: (proportion des)

Lorsqu'un terme est défini dans le cadre d'une expression plus large, la référence à cet égard est indiquée dans le texte:

Exemple: On trouvera le terme note brute sous l'expression normalisation des notes.

Absences aux examens: (pourcentage d')

il correspond au nombre de candidats, qui ne se sont pas présentés à un examen, divisé par le nombre de candidats inscrits à cet examen.

Echecs:

il y a échec lorsque le score obtenu à un examen, que ce soit en fonction de la note brute ou de la note finale, est inférieur à 50%.

Echecs (pourcentage d'):

il correspond au nombre de candidats qui ont échoué à un examen ou à un groupe d'examens divisé par le nombre de candidats présents à cet examen ou au groupe d'examens.

Examens convertis:

ce sont des examens uniformes auxquels s'applique le processus de transformation des notes (normalisation des notes).

Examens de français:

au nombre de six (6), ce sont des examens écrits, de compréhension de texte et dont la forme est traditionnelle. Ils correspondent aux examens de la voie allégée, de la voie régulière et de la voie enrichie de 4e et 5e secondaire.

Examens de sciences:

au nombre de dix (10), ce sont les examens de sciences (Biologie, Chimie, Physique) et de Mathématiques dont la forme est objective. Ils correspondent aux examens de 5e secondaire et aux examens terminaux de 4e secondaire.

Examens terminaux: ce sont des examens de 4e secondaire, comptant pour la certification de 5e secondaire ou requis pour l'admission à divers programmes de niveau collégial.

Examens uniformes: ce sont des examens préparés sous la juridiction du ministère de l'Education et qui peuvent prendre les formes suivantes: traditionnelle, objective ou une combinaison de ces deux formes.

Forme des examens:

traditionnelle: correspond à un examen dont la correction est sous la responsabilité de la commission scolaire et est faite en fonction d'une clé de correction commune:

objective: correspond à un examen dont la correction est mécanisée et centralisée;

combinée: comprend une partie traditionnelle et une partie objective.

Groupes d'examens: on distingue deux groupes d'examens: les examens de français et les examens de sciences. Les données par groupe d'examens correspondent à la somme des données de chaque examen du groupe.

Inscriptions au 30 septembre: c'est le nombre d'élèves inscrits en 4e et 5e secondaire en date du 30 septembre de chaque année scolaire.

Inscription aux examens:

c'est le nombre d'élèves inscrits à un examen ou le total des inscrits à un groupe d'examens; chaque élève est compté autant de fois que le nombre d'examens auxquels il est inscrit.

La première inscription aux examens est exigée vers la mi-février. Une deuxième et dernière inscription aux examens, ainsi que l'annulation d'inscription, sont possibles jusque vers le milieu d'avril.

Inscriptions aux examens de français (pourcentage d'):

correspond au nombre d'élèves inscrits au groupe d'examens de français en 5e secondaire, divisé par le nombre d'inscrits en 5e secondaire, au 30 septembre.

Inscriptions (proportion d'):

correspond au pourcentage d'élèves inscrits à un examen, à chacune des années; il est obtenu par la division du nombre d'inscriptions à un examen par le nombre total des inscriptions au groupe d'examens.

Moyenne:

correspond à la somme des scores des élèves présents à un examen divisée par le nombre d'élèves présents à cet examen.

Normalisation des notes:

la normalisation ou conversion des notes intervient lorsque les notes qu'ont obtenues l'ensemble des étudiants du Québec sont beaucoup trop faibles et produisent un taux d'échecs beaucoup trop élevé.

C'est le processus par lequel un élève voit la note, qu'il a obtenue à un examen uniforme, transformée en note finale.

Pour tout examen auquel le processus de normalisation s'applique, il existe cinq notes différentes. Elles sont présentées dans l'ordre de leur apparition dans le processus qui conduit à la note finale et comprend les trois (3) étapes suivantes:

1- Conversion des notes brutes à l'examen uniforme du Ministère:

. Note brute: elle représente le résultat d'un élève ou d'un groupe d'élèves à un examen uniforme avant que toute transformation des notes ait été effectuée;

. Note convertie: elle résulte de la transformation de la note brute; la conversion est réalisée afin d'éliminer ou de réduire les effets de certains facteurs d'inégalités (erreurs dans le questionnaire, questions jugées trop difficiles ou ne correspondant pas au programme...) et de réajuster les résultats en fonction d'un niveau d'échecs "acceptable";

2- Modération des notes institutionnelles:

. Note institutionnelle ou note d'école: provient du résultat d'un élève à un examen semestriel de son école ou de sa commission scolaire ou de l'ensemble des contrôles de son école et de sa commission scolaire pour une matière donnée.

. Note modérée: résulte de la transformation de la note d'école d'un élève en fonction:

- de la performance de son groupe (classe) à un examen;

- du rapport des deux (2) moyennes du groupe, à l'examen de l'école et à l'examen uniforme;

- du rapport des deux (2) écarts-types du groupe, à l'examen de l'école et à l'examen uniforme.

La modération vise à rendre comparables ou équivalentes les notes institutionnelles de chaque école. Elle a pour effet de hausser ou abaisser les notes des élèves d'un groupe, si la moyenne du groupe à l'examen du ministère est respectivement plus forte ou plus faible que sa moyenne à l'examen de l'école.

3- Calcul de la note finale: elle provient, à part égale, de la note convertie et de la note modérée.

C'est la note que l'élève reçoit et qui compte pour sa certification.

N.B.: Lorsque la note convertie à l'examen uniforme du ministère est égale ou supérieure à 50% et lorsque la note d'école est égale ou supérieure à 50%, la note finale est considérée comme égale ou supérieure à la note de passage, indépendamment de la note modérée.

Réussite (pourcentage de):

c'est le pourcentage des élèves inscrits au 30 septembre qui ont obtenu la note de passage calculée d'après les notes brutes.

Il correspond aux inscriptions au 30 septembre moins la somme du nombre d'échecs, du nombre d'absents aux examens et du nombre de non-inscrits aux examens divisée par le total des inscriptions au 30 septembre.

Système d'examens (conditions de la certification);

pour être certifié, l'élève du secteur général doit acquérir un minimum de 18 unités d'enseignement, dont au moins 10 unités de 5e secondaire ou considérées comme telles, c'est-à-dire correspondant à des examens uniformes de 5e secondaire ou à des examens terminaux de 4e secondaire:

- des dix (10) unités de 5e secondaire, deux (2) unités pairées en langue maternelle sont obligatoires;

- deux (2) unités sont obligatoires en langue seconde de 4e ou 5e secondaire. Si elles sont de 5e secondaire, elles compteront parmi les dix (10) unités de 5e secondaire.

  En 1977, la réussite de l'examen d'Histoire 412 a été rendue obligatoire.